

FICHER DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En vertu des dispositions de l'article 76 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q. chapitre A-2.1), l'Institut rend publiques certaines informations concernant ce fichier contenant des renseignements personnels telles que définies par l'article 54 de la même loi.

1. DÉSIGNATION DU FICHER
Abonnés de la Médiathèque
Ce fichier comprend les renseignements relatifs aux abonnés de la Médiathèque.

2. CATÉGORIES DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONTENUS DANS LE FICHER		
<input checked="" type="checkbox"/> a. Renseignements d'identité	<input type="checkbox"/> c. Services aux individus	<input type="checkbox"/> e. Emploi
<input type="checkbox"/> b. Santé/services sociaux	<input type="checkbox"/> d. Éducation	<input type="checkbox"/> f. Autre (spécifier) :

3. FINS POUR LESQUELLES LES RENSEIGNEMENTS SONT CONSERVÉS
a. Application de la loi :
b. Application du règlement :
c. Application du programme :
d. Gestion interne de l'organisme : Gestion de la collection de la Médiathèque
e. À des fins statistiques : <input checked="" type="checkbox"/>
f. Autre fin (spécifier) :

4. MODE DE GESTION DU FICHER					
a. Manuel (papier, carton, etc.) :	<input checked="" type="checkbox"/>	b. Mécanique (microfiche, microfilm, etc.)	<input type="checkbox"/>	c. Informatique (disque, bande, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>

5. PROVENANCE DES RENSEIGNEMENTS VERSÉS AU FICHER		
a. Personne concernée : <input checked="" type="checkbox"/>	b. Membre du personnel : <input checked="" type="checkbox"/>	c. Autre organisme public : <input type="checkbox"/>
d. Autre (spécifier) :		

6. CATÉGORIES DE PERSONNES CONCERNÉES PAR LES RENSEIGNEMENTS VERSÉS AU FICHER			
a. Client/Fournisseur <input checked="" type="checkbox"/>	b. Membre du personnel <input checked="" type="checkbox"/>	c. Élève/Étudiant <input checked="" type="checkbox"/>	d. Autre <input type="checkbox"/>

7. CATÉGORIES DE PERSONNES AYANT ACCÈS AU FICHER DANS L'EXERCICE DE LEUR FONCTION
Abonnés de la Médiathèque (logiciel SIRS Mandarin) : La responsable et le personnel de la Médiathèque. Factures des abonnés : La responsable de la Médiathèque, le personnel de la Médiathèque affecté au service à la clientèle, le personnel du Service des ressources financières affecté aux comptes à recevoir.

8. MESURES DE SÉCURITÉ PRISES POUR ASSURER LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS		
Accès sécurisé du fichier <input checked="" type="checkbox"/>	Contrôle physique des installations <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (spécifier) :

2011-09-22